

Robert Martin et Marc Wilmet: *Syntaxe du moyen français (Manuel du français du moyen âge 2.)*. SOBODI, Bordeaux, 1980. 316 p.

Cette nouvelle syntaxe du moyen français constitue le deuxième volume du *Manuel du français du moyen âge* dont le premier volume est la *Syntaxe de l'ancien français* par Philippe Ménard, parue en 1973 (première version 1968).

Comme le disent justement les auteurs dans leur avant-propos, "le moyen français a longtemps fait figure de parent pauvre des études médiévales". Mais pendant les années 70, le moyen français a connu un certain regain d'intérêt, dont témoignent surtout les thèses des deux auteurs, Robert Martin: *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français* (1971) et Marc Wilmet: *Le système de l'indicatif en moyen français* (1970). Et, comme ils le disent aussi, le temps semble venu pour "un premier essai de synthèse". Je crois que personne ne serait mieux qualifié qu'eux pour entreprendre cette synthèse à l'heure actuelle. Et, soit dit tout de suite, ce livre n'est pas seulement une synthèse, un aperçu complet de la syntaxe d'une langue, c'est aussi une présentation entièrement nouvelle où, de parti pris, on rompt avec la tradition qui veut qu'un manuel de grammaire commence par le nom, pour passer ensuite à l'adjectif, aux pronoms, etc. Au lieu de couler leur synthèse dans ce moule séculaire, les auteurs ont voulu organiser la matière selon des principes proprement syntaxiques, dont le principe de base est la distinction entre *énonciation* et *prédication*. Nous avons là, non seulement une grande syntaxe du moyen français, ce qui est en soi un événement, mais une nouvelle formule, un nouveau type de manuel, dont l'efficacité pour l'enseignement, il est vrai, reste à être démontrée, mais auquel on ne peut que souhaiter tous les succès possibles, non pas parce que ce manuel est nouveau, mais parce que cette formule semble évidente et intuitivement correcte.

Cette formule nouvelle, la voici sous forme succincte. Première partie: *Les mécanismes de l'énonciation*. Chap.I: *La forme de la phrase: l'énoncé comme acte*. I. Affirmation et négation. II. Interrogation et injonction. Chap.II: *Les mécanismes temporels et modaux: énoncé et vérité*. I. Le système du verbe: aspect, temps, mode. II. Les faits de modalisation. III. Les emplois des " tiroirs " au subjonctif. IV. Les emplois des " tiroirs " à l'indicatif. Chap.III: *Les mécanismes référentiels: énoncé et existence*. I. Le syntagme nominal. Le nom et ses déterminants. II. Les substituts du nom. Deuxième partie: *Les mécanismes de la prédication*. Chap.IV: *La phrase "canonique"*. I. Le syntagme verbal et les constructions du verbe. II. Les faits de topicalisation. Chap.V: *Les enchâssements et les transformations*. I. Les modes nominaux. II. La subordination. III. La coordination. IV. Les transformations: l'ordre des syntagmes dans la phrase. Bibliographies, index et tables des matières. Voilà le programme que nous proposons les deux auteurs.

Comme je l'ai déjà laissé entendre, je trouve ce programme très séduisant, et probablement le seul syntaxiquement adéquat. Les critiques que je formulerai ci-dessous porteront uniquement sur des points de détail d'analyse ou d'exposition, bref, sur des points où l'exécution me semble en quelque sorte trahir les bonnes intentions du programme (pour une critique plus détaillée et philologique, je renvoie au compte rendu de Gaston Zink dans *Le français moderne* 50, p. 160-166, 1982).

L'optique de cette syntaxe, comme le fait ressortir peut-être l'aperçu du contenu ci-dessus, est décidément synchronique, c'est-à-dire qu'il s'agit de décrire le comportement syntaxique du moyen français. Et ce moyen français, tellement difficile à cerner, est représenté par un échantillon de textes couvrant l'espace d'une décennie: "La seconde moitié du XV^e siècle juxtapose les traits de l'ancien français finissant avec ceux du français moderne à son berceau. C'est l'étape qu'il importait de décrire. Nous avons retenu plus exactement les dates de 1455 à 1465. Cette décennie offre en effet aux observateurs un éventail de bons

textes, bien répartis géographiquement, couvrant tous les genres littéraires et en général édités de façon satisfaisante" (p. 8). Mais il ne faut pas pour autant perdre de vue la perspective diachronique: "Strictement synchronique par la collecte des matériaux, notre enquête — qu'on ne s'y trompe pas — ne sacrifie à aucun moment la perspective diachronique; elle vise constamment à dégager l'originalité du XV^e siècle par rapport à l'ancien français et à la langue contemporaine" (ib.). On ne peut évidemment pas faire grief aux auteurs de cette attitude, somme toute raisonnable, mais il en découle deux conséquences qu'on aurait pu, à mon avis, éviter. La première conséquence est qu'on regarde, plus ou moins inconsciemment, les états de langue antérieurs comme imparfaits et qui demandent des corrections indulgentes. Parfois on sent percer la vieille tendance à vouloir reprendre et corriger la vieille langue, cf. la phrase suivante: "Le MF confond toujours le comparatif *plus* et le superlatif *le plus*" (p. 119). Évidemment, le bon sens exige qu'on dise p.ex.: "Le MF ne distingue pas ...", sinon on pourrait tout aussi bien prétendre que le français confond toujours le duel et le pluriel, le subjonctif et l'optatif, pronoms inclusifs et exclusifs, etc. Bref, on peut toujours dans une langue donnée trouver des catégories que telle autre langue ignore, sans que la conclusion s'impose que cette langue confond quoi que ce soit. Cette croyance dans le progrès historique amène aussi les auteurs à des énormités comme la remarque suivante à propos de la concordance des temps: "La langue du XV^e siècle n'avait pas encore à cet égard les exigences logiques du FM; il arrive en effet qu'elle nivelle tout relief temporel: *Il luy souvint de sa dame qui doucement luy pria qu'il fist a son pouvoir service au soudan ...* [FM: "*priaît*" ou "*avait prié*"] (Pontieu, 120)" (p. 89), là où il s'agit tout simplement de deux systèmes syntaxiques différents. Pourquoi l'imparfait du FM serait-il plus logique que le passé simple du MF? En vertu de quel principe linguistique? Dans la même ligne d'idées, on peut citer des cas où les auteurs s'ingénient à trouver des catégories, et partant des distinctions, qui n'ont aucune pertinence en MF, telles que les catégories du participe présent, de l'adjectif verbal et du gérondif (§ 354 ss.), où les faits de langue semblent indiquer que le MF, comme l'AF, n'a qu'une forme verbale en *-ant*, qui se comporte syntaxiquement comme les autres adjectifs.

L'autre conséquence, décidément plus fâcheuse que la première, est qu'on substitue une comparaison avec le français moderne à l'analyse proprement syntaxique du moyen français. On aboutit ainsi à des listes de faits divers, plus ou moins curieux (du point de vue de la langue moderne), cf. le traitement des adjectifs indéfinis (§ 226 ss.), des observations éparées sur les pronoms personnels (§ 266-270), sur les indéfinis (le paragraphe 288 commence ainsi: "Ajoutons quelques remarques de détail", mais les autres paragraphes, 286 et 287, ne contiennent, eux, que des remarques de détail), le traitement des prépositions, § 301-314, où les traits généraux se trouvent quelque peu estompés, et la description de *il* impersonnel (§ 325).

Sur ces deux points, les auteurs échouent sur les écueils de la grammaire traditionnelle. Et comme il arrive souvent dans les ouvrages de longue haleine, les auteurs semblent avoir perdu le souffle vers la fin: le seul principe de classification des coordonnants qu'ils nous proposent est la distinction entre coordonnants perdus (§ 457-461) et coordonnants conservés en FM (§ 462-468). On ne peut pourtant vraiment leur reprocher puisqu'ils disent clairement que "nous ne nous attacherons une fois de plus qu'à dégager l'originalité du MF" (p. 269). Mais tout compte fait, les conséquences de cette optique implicitement diachronique déparent souvent l'exposé et risquent de faire oublier les bonnes intentions et l'architecture très ambitieuse et très savante de ce bel ouvrage.

En ce qui concerne les analyses syntaxiques, il y a lieu de signaler les remarques très judicieuses, parmi tant d'autres, sur le passif (§ 329), tandis que le tour factitif est traité d'une façon assez sommaire et, me semble-t-il, embrouillée (§ 327). Aussi la description syntaxique de l'infinitif laisse parfois à désirer (§ 339 ss.). On apprend, par exemple, que: "La fonction sujet se trouve, *par nature*, exclue du syntagme infinitif" (p. 207; c'est moi qui

souligne). En dépit d'une approche syntaxique la plupart du temps cohérente et adéquate, on rencontre ainsi parfois des notions qui semblent relever d'une sorte de grammaire métaphysique (quelle est cette 'nature' du sujet qui l'exclut du syntagme infinitif?); ailleurs, ce sont des épaves de la grammaire générative-transformationnelle qui circulent: "structure profonde", "surface" (§ 289, § 474; ce sont les guillemets des auteurs), tandis que la notion de transformation n'est même pas utilisée dans le sens non-technique qu'on rencontre de plus en plus souvent dans les manuels de grammaire pour désigner des phrases plus complexes que les phrases noyaux (comparatifs, passifs, etc.); ici, le terme désigne uniquement des changements dans l'ordre des mots.

Les quelques détails de principe que j'ai critiqués ne doivent pourtant pas faire oublier que cette syntaxe représente un véritable tour de force et un progrès énorme: non seulement nous avons là une très bonne description syntaxique du moyen français, mais nous avons un modèle, une façon de penser et d'écrire la syntaxe dont je souhaite vivement qu'elle fasse école.

Michael Herslund
Copenhague

Edeltraud Werner: *Die Verbalperiphrase im Mittelfranzösischen. Eine semantisch-syntaktische Analyse*. *Studia Romanica et linguistica* 11, Frankfurt a.M., Verlag Lang, 1980. 570 p.

Le domaine des périphrases verbales (=PV) est relativement bien étudié, d'abord par Georges Gougenheim (1929), puis, à partir des années 1960, dans bon nombre de travaux (K.-R. Bausch, E. Coseriu, Brigitte Schlieben-Lange, W. Dietrich, G. Roja), mais Gougenheim est à peu près le seul à avoir examiné en détail la période en question (1350-1500).

Les études récentes consacrées au système verbal du moyen français – période particulièrement riche en PV – n'ont guère fait qu'effleurer le problème (R. Martin, M. Wilmet). Le mérite de ce nouvel ouvrage est de tenter de présenter une vue cohérente et systématique, basée sur une analyse sémantico-syntaxique, des PV en question, mais aussi de les considérer dans leur rapport avec le système verbal des formes non-périphrastiques, nommées "formes simples" (= FS). A cette fin, l'auteur établit, dans la partie théorique (p. 8-119), un ensemble de distinctions fort complexes, parfois assez éclectiques, d'un abord assez difficile, mais qui se révèlent par la suite capables de caractériser chacune des PV (p. 127-441).

E.W. adopte – en l'élargissant – l'analyse de Coseriu, suivant laquelle il faut distinguer trois niveaux du langage: le Système, la Norme et la Parole, auxquels correspondent trois "valeurs": celle du Système, celle de la Norme et celle de la Parole. Pour les PV, phénomène appartenant au niveau de la Norme, ce sont les deux derniers types de valeurs qui seront étudiés. A cette hiérarchie, l'auteur ajoute l'analyse actantielle de la phrase proposée par L. Tesnière; c'est avant tout la distinction actant / circonstant et l'établissement des hiérarchies fonctionnelles (I / O, Z / A / E) qui seront utiles pour E.W.

La définition de la périphrase en général est basée sur quatre critères: 1° syntaxique, 2° sémantique, 3° structural et 4° fonctionnel. Les deux premiers se résument en la formule suivante: l'unité (x) plus l'unité (y) donne (z), entité complexe (= critère 1°), mais dont le sens n'est pas la somme de (x) et de (y) (= critère 2°). La périphrase – (x) + (y) = (z) – se distingue ainsi d'un syntagme libre, qui pourrait être son homonyme, mais dont la formule est (x) + (y) = (xy). L'auteur cite comme exemple de périphrase: *belle-soeur*, qui s'oppose à *belle soeur*, syntagme libre.